

RCS : NEVERS Code greffe : 5802

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NEVERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 00418 Numéro SIREN : 879 830 503 Nom ou dénomination : A.M.C INVESTISSEMENT
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/04/2024 sous le numéro de dépôt 1025

2024/1025

Déposé au Greffe du tribunal
de commerce le :

AMC INVESTISSEMENT

26 AVR. 2024

Société par Actions Simplifiée au capital de 60 000 euros

Siège social : 15, Rue des Ecoles

58400 LA CHARITE SUR LOIRE

879 830 503, RCS de Nevers

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2021**

DEUXIÈME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 60 675,52 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 60 675,52 euros.**

Affectation

Dotation aux réserves :

- **Dotation à la réserve légale (5 % du résultat), soit 3 033,78 euros**
- **Dotation aux autres réserves, soit 3 503,86 euros**

Apurement des pertes antérieures :

- **A l'apurement des pertes antérieures, soit 4 137,88 euros.**
- **portant le Solde du report à nouveau de 4 137,88 euros à 0 euros.**

Dividendes :

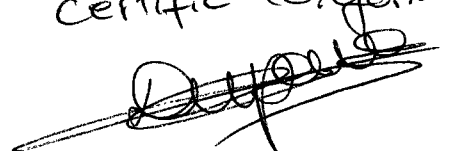
- **A titre de dividendes soit 50 000 euros.**

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 66 537,64 euros et celui des réserves à 6 537,64 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

certifié conforme


Désignation de l'entreprise		SAS A.M.C INVESTISSEMENT		15 Rue des Ecoles		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		58400 LA CHARITE SUR LOIRE					
SIRET		8 7 9 8 3 0 5 0 3 0 0 1 4					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent *		10	

				Exercice N clos le 30092021		Exercice N-1 clos le 30092020	
ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040	70 030	042		70 030	60 030
	Total I (5)	044	70 030	048		70 030	60 030
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068		070			
		072	70 000	074		70 000	6 882
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	149	086		149	144
	Charges constatées d'avance *	092		094			
	Total II	096	70 149	098		70 149	7 026
	Total général (I + II)	110	140 179	112		140 179	67 056
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		60 000		60 000	
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132					
	Report à nouveau	134		(4 138)			
	Résultat de l'exercice	136		60 676		(4 138)	
	Provisions réglementées	140					
Total I	142		116 538		55 862		
Provisions pour risques et charges	154						
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		22 418			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		1 074		1 044	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	172	150		10 150		
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		23 642		11 194		
Total général (I + II + III)	180		140 179		67 056		
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	10 000	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: SAS A.M.C INVESTISSEMENT		Exercice N clos le 30092021		Exercice N-1 clos le 30092020		Néant ☐	
A - RÉSULTAT COMPTABLE									
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210					
	Production vendue { biens } dont export et livraisons { 215 } services * intracommunautaires { 217 }			214					
				218					
				222					
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224					
	Production immobilisée *			226					
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation reçues			230					
	Autres produits			232					
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)			234					
	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			236					
	Variation de stock (marchandises) *			238					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			240					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			242					
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			244		1 325		4 138	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243		246					
	Rémunérations du personnel *			250					
Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252						
Dotations aux amortissements *			254						
Dotations aux provisions			256						
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } { dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262						
	260								
	Total des charges d'exploitation (II)			264		1 325		4 138	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270		(1 325)		(4 138)	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		70 000			
	Produits exceptionnels (IV)			290					
	Charges financières (V)			294					
	Charges exceptionnelles { Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } { Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D) }	347		300		8 000			
		348							
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306					
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310		60 676		(4 138)	
B - RÉSULTAT FISCAL Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2				312		60 676	314		
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324					
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330		8 000			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249		251					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997				
	Déductions	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		989		138		
Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)		981		991		992			
ZFA NG (44 quaterdecies)		345		344		993			
Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)		987		127					
dont divers *		Créance due au report en arrière du déficit	346		655		641		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)	643		645		647		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)	648		649		990		
		Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)							
Déduction exceptionnelle (art 39 decies E)									
Déduction exceptionnelle (art 39 decies F)									
Déduction exceptionnelle (art 39 decies G)									
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352		2 176	354		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I S seulement)			356					
	Déficits antérieurs reportables : * 4 138						360	2 176	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370			372		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT



3

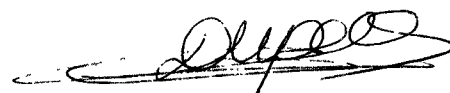
IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2021

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SAS A.M.C INVESTISSEMENT										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406													
	Autres	410		412		414		416													
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426													
	Constructions	430		432		434		436													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446													
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456													
	Matériel de transport	460		462		464		466													
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476													
	Immobilisations financières	480	60 030	482	10 000	484		486	70 030												
TOTAL		490	60 030	492	10 000	494		496	70 030												
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516													
	Constructions	520		522		524		526													
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536													
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546													
	Matériel de transport	550		552		554		556													
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566													
	TOTAL	570		572		574		576													
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10										
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme * ⑤	Long terme															
						19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5																					
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589													
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595													
TOTAL					596	585	597	599													

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

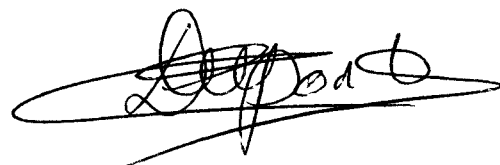
(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.



2033C - Détail du cadre III, plus & moins values au 30/09/2021

Nature des immobilisations cédées	Valeur d'actif	Amortiss.	Valeur résiduelle	Prix de cession	court terme	Plus ou moins-values		
						long terme 19%	long terme 15% ou 12,80%	long terme 0%
Totalisation								

certifié conforme
à l'original



4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : **SAS A.M.C INVESTISSEMENT**Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982		4 138
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nbr d'opérations sur l'exercice 982 bis
Déficits imputés	983		2 176
Déficits reportables	984		1 962
Déficits de l'exercice	860		
Total des déficits restant à reporter	870		1 962

III DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)	996	

IV DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381	
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)	325		
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380	
dont montant déductible des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326		
N° du centre de gestion agréé		388	
Montant de la TVA collectée		374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : SAS A.M.C INVESTISSEMENT		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01102020 et clos le : 30092021		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel *	376	
dont apprentis	657	
dont handicapés	651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105	
TOTAL 1	106	
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL 2	144	
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	
Variation négative des stocks	145	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	1 325
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL 3	152	1 325
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	137 (1 325)
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)	117	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.		
Mono établissement au sens de la CVAE	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	186	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

*certificat conforme
à l'original
Déposé*

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2021

1/0

(1) Néant ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/01/2021

N° SIRET 87983050300014

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS A.M.C INVESTISSEMENT

ADRESSE (voie) 15 Rue des Ecoles

CODE POSTAL 58400 VILLE LA CHARITE SUR LOIRE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

905

2

Forme juridique SARL Dénomination AVE AUDITION

N° SIREN (si société établie en France) 841436645

% de détention 100,00

Adresse : N° 44 Voie RUE CAMILLE BARRERE

Code postal 58400 Commune LA CHARITE SUR LOIRE Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination AVE COSNE

N° SIREN (si société établie en France) 881604524

% de détention 100,00

Adresse : N° 11 Voie RUE DU GENERAL DE GAULLE

Code postal 58200 Commune COSNE COURS SUR LOIRE Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT

**2033B - Divers à réintégrer
au 30/09/2021**

Libellé	Montant
AUT-Réintégrations diverses	8 000
Totalisation	8 000

certifié conforme
à l'original



2033B - Divers à déduire au 30/09/2021

Libellé	Montant
Déduction 95% dividendes reçus filiales	66 500
Totalisation	66 500

certifié conforme à
l'original

Dupont